



“Ma part juive : partie du judaïsme ou judéité à part ?”

La transmission du judaïsme chez les personnes issues de couples mixtes en région parisienne.

Julia David

Juin 2014

“Ma part juive : partie du judaïsme ou judéité à part ?”

La transmission du judaïsme chez les personnes issues de couples mixtes en région parisienne.

Julia David

Juin 2014



Direction de projet

Marcelo Dimentstein

Chercheur

Julia David (Docteur en sciences politiques, postdoctorante au GROUPE SOCIETES, RELIGIONS, LAICITES, (CNRS/EPHE))
julyadavid@orange.fr

Assistant de recherche

Martin Messika (doctorant Université Paris I, chercheur au Centre d'histoire social (Paris I) et Université du Québec à Montréal)

Secrétaire de rédaction

Avi Herbatschek

JDC International Centre for Community Development (JDC-ICCD), Oxford

Président du conseil d'administration : Luis Bassat

Président : Alberto Senderey

Directeur des opérations : Marcelo Dimentstein

Secrétaire : Pablo Weinstein

Ce projet a été réalisé grâce aux soutiens financiers de la Buncher Family Foundation et de donateurs privés.

Copyright© JDC-ICCD, 2014

La reproduction, le stockage et la transmission de cet ouvrage par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photocopies ou autre), même partiels, sont interdits sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Table des matières

4	Prologue
7	Note de synthèse
8	« Ma part juive : partie du judaïsme ou judéité à part ? ». La transmission du judaïsme chez les personnes issues de couples mixtes en région parisienne.
11	I – Construction identitaire et sentiment d'appartenance
16	II – Analyse des facteurs déterminants dans l'affiliation au monde juif
18	III – Analyse des facteurs susceptibles d'entraver une affiliation au monde juif
20	IV – Conclusion : le judaïsme des enfants issues de couples mixtes, un judaïsme plus conscient de lui-même ?

Prologue

De la menace au défi ?

L'anthropologie classique nous enseigne que chaque groupe humain établit ses propres règles relatives au mariage et à la reproduction. Ces « structures de la parenté », pour reprendre un terme forgé par le célèbre anthropologue Claude Lévi-Strauss, constituent de puissants outils sociaux qui régulent la manière dont un groupe garantit sa continuité et, au bout du compte, définit les frontières de l'appartenance. Les Juifs ne font pas exception à cette règle. Au fil du temps, des règles religieuses ont été établies pour codifier les conversions, les critères d'appartenance et le statut des enfants issus de mariages mixtes par rapport au judaïsme. Parmi ces règles, le mariage intracommunautaire et la filiation matrilinéaire semblent être devenus les deux principaux critères d'appartenance dans le domaine religieux. Néanmoins, des sources bibliques fournissent des messages contradictoires et ambivalents au sujet des mariages interreligieux, démontrant ainsi que cette question est demeurée dans un « entre-deux » pendant une longue période. En fait, la prohibition des mariages interreligieux semble avoir été renforcée du temps d'Ezra, vers 444 avant J.-C. Ces sources bibliques nous informent qu'à cette époque, le mariage avec une étrangère était une pratique largement répandue parmi les gens du peuple, mais aussi chez les plus hauts dignitaires du peuple juif : *« les seigneurs et les chefs ont été les premiers à prêter la main à cette félonie »* (Ez. 9.2). Choqué par une telle situation, Ezra a prié, *« pleurant et demeurant prosterné devant le temple de D.ieu », jusqu'au moment où, comme révèle le récit, « il s'est rassemblé autour de lui une très grande foule d'hommes et de femmes » qui, tout en se repentant de leurs actions, ont pris la décision radicale et dramatique d'expulser toutes les femmes non juives mariées à des juifs, ainsi que leurs fils et leurs filles. « Chekhania, fils de Yehiël, des enfants d'Elam, prit la parole et dit à Ezra : "Nous, nous avons commis une infidélité envers notre D.ieu en épousant des femmes étrangères, appartenant aux populations de ce pays ; mais il est encore de l'espoir pour Israël en cette occurrence. Oui, dès maintenant, contractons avec notre D.ieu l'engagement de renvoyer toutes ces femmes et les enfants nés d'elles, conformément au conseil de mon seigneur et de ceux qui sont zélés pour le commandement de notre D.ieu. Que tout se passe selon la loi. »* (Ez. 10.2-3)¹.

Cependant, indépendamment de toute considération biblique, l'anthropologie établit que, dans tous les groupes humains, il existe souvent des divergences entre les règles sociales et la pratique quotidienne. Aujourd'hui, les mariages mixtes occupent le premier rang des préoccupations de la communauté et sont régulièrement désignés comme l'une des menaces majeures pour l'identité juive dans de nombreuses enquêtes menées auprès des intéressés. Les élus et responsables communautaires ainsi que les autorités religieuses considèrent le mariage en dehors du groupe ethno-religieux comme une voie vers l'assimilation (c'est de fait l'une de ses manifestations) et, par conséquent, comme un facteur mettant en péril la permanence de l'identité juive en tant que telle. En effet, jusqu'à une date récente, les mariages interreligieux représentaient un moyen de « quitter » sa communauté et de « répudier » le judaïsme. Le mariage avec une personne non juive constituait pour ainsi dire un moyen d'affirmer très clairement sa relation par rapport au judaïsme. Néanmoins, la corrélation étroite entre ce type de mariage et le désengagement vis-à-vis de sa communauté tend à être moins évidente aujourd'hui. Des études toujours plus nombreuses soulignent que le mariage interreligieux n'est pas synonyme d'assimilation et que les enfants issus de couples mixtes ne se désintéressent pas du judaïsme.

¹ Je remercie le rabbin Yerahmiel Barylka de m'avoir indiqué ces extraits ainsi que d'autres passages de la Bible traitant de la question des mariages mixtes.

Aux États-Unis, cette préoccupation de la communauté juive va de pair avec l'intérêt porté par les sciences sociales envers ce phénomène et a donné lieu à une littérature intéressante, tandis qu'en Europe cette question a suscité beaucoup moins de travaux. La série d'études menées par le JDC International Centre for Community Development (JDC-ICCD) en France, en Allemagne et aux Pays-Bas a pour objectif de combler cette lacune et d'apporter une contribution sur ce thème. Ces études ont été fondées sur les principes énoncés ci-dessous. Tout d'abord, nous avons focalisé notre analyse sur une catégorie d'acteurs de plus en plus importante à cet égard, à savoir les enfants issus de couples mixtes. Alors qu'il existe déjà une abondante bibliographie consacrée au vécu des couples interreligieux, une moindre attention a été portée à ce second groupe. En second lieu, nous avons fait le choix de prêter une oreille attentive aux enfants de couples mixtes et d'essayer de comprendre leurs motivations, leurs craintes ainsi que leurs liens affectifs avec leurs identités. Nous sommes persuadés que cette approche scientifique compte en effet parmi les plus pertinentes. Troisièmement, nous avons tenté de comprendre et de contextualiser le quotidien de ces personnes dans leurs propres villes, pays et communautés et au sein de leur cadre institutionnel juif spécifique. Enfin, dernier point important, ces projets de recherche doivent servir de source d'informations pour les pratiques communautaires.

Les études suivantes sont le reflet de ces principes. Elles ont été menées par trois équipes locales de recherche qui ont travaillé sous l'étroite supervision du JDC-ICDD et dans un dialogue permanent avec celui-ci. Chacun de ces rapports, rédigé dans son propre style et reflétant donc la réalité de chaque pays, est l'aboutissement d'un long processus associant analyse et travail de terrain. Leur lecture peut être effectuée globalement ou pays par pays.

Malgré les différences relevées à l'échelle locale, les principales conclusions ressortant de ces études sont les suivantes : la voie de l'« assimilation » n'est pas aussi linéaire et inévitable qu'on pouvait le penser ; les enfants de couples mixtes ne se coupent jamais tout à fait du judaïsme, celui-ci étant bien au contraire largement reconnu comme un élément constitutif de leur identité. Un autre résultat important est le rôle capital joué par les familles et les institutions juives dans la formation d'une identité juive positive parmi les enfants issus de mariages mixtes. Les personnes élevées dans un foyer juif ou ayant fréquenté des institutions juives tendent à développer une identité juive plus affirmée. Dernier point important à souligner, loin de constituer une population « passive », les personnes interrogées qui souhaitent entretenir des liens avec le judaïsme font preuve pour la plupart d'une attitude très active quant à la recherche d'un environnement juif adapté, capable de leur garantir la légitimité et l'acceptation à laquelle ils aspirent. À l'évidence, les choses sont loin d'être aussi transparentes et clairement définies. Comme le souligne grandement le rapport allemand, cette population gère son identité (juive) d'une manière comparable à celle du reste de la société : il s'agit d'une pratique hautement sélective, individuelle, multi-identitaire, en un mot post-moderne.

À cet égard, il est intéressant de noter que de nombreux cas analysés dans ces documents se situent au croisement de deux phénomènes sociologiques de grande ampleur, en rapport avec l'identité juive au cours des XXe et XXIe siècles : d'une part, la sécularisation de plus en plus massive et l'intégration des juifs dans les pays occidentaux ; d'autre part, la réévaluation et la recomposition de l'identité, visant à « revenir à », « réévaluer », « redécouvrir » une certaine judéité. Le premier phénomène, entamé la fin du XVIIIème siècle, a impliqué l'émergence de formes de sécularisation très variées qui ont affecté l'identité juive traditionnelle et ont conduit à une intégration et à une assimilation sociales. Le second, en revanche, est associé à la modernité récente et a été dépeint comme une « *recomposition en termes d'appartenance et d'identité juive* », non pas sous les formes traditionnelles de la transmission intergénérationnelle, mais en tant que choix

« individuels, sélectifs, multiples et non exclusifs ²».

C'est pourquoi nous pensons que, du point de vue communautaire, la question des mariages mixtes et plus spécifiquement celle des enfants de couples mixtes doit être traitée de manière plus réfléchie. Dans quelle mesure les institutions juives (congrégations, centres culturels, écoles et autres espaces communautaires) jouent-elles un rôle vis-à-vis de cette population ? Comment ces instances réagissent-elles lorsqu'une personne dont l'un des parents est juif demande la reconnaissance de sa propre identité juive ?

À l'heure où les frontières du judaïsme sont de plus en plus contestées tant sur le plan du genre que d'un point de vue « post-confessionnel », où des personnes se déclarent « juifs sans religion³ », où l'observance du judaïsme devient une affaire plus privée, individuelle et sélective, n'est-il pas temps de commencer à considérer les mariages mixtes et les enfants issus de ces mariages comme un défi à relever et non comme une menace ?

Marcelo Dimentstein

Directeur des opérations du JDC International Centre for Community Development

² Régine Azria (2006), « Réidentification communautaire du judaïsme », dans Davie, Grace and Danièle Hervieu –Léger, *Identités religieuses en Europe*, Paris- La Découverte, pp. 266-267.

³ Cf. A Portrait of Jewish Americans. Findings from Pew Research Center Survey of U.S. Jews, octobre 2013.

Note de synthèse¹

1) Cette étude a pour objectif de mettre en perspective les différents rapports existants entre les personnes issues de couples mixtes au regard du judaïsme, de la communauté juive et d'Israël. Elle a été réalisée par le biais d'entretiens menés auprès de 50 personnes entre 20 et 40 ans, résidant en région parisienne. Ces différents témoignages permettent d'illustrer et de prendre en considération la perception que ces personnes ont de leur identité et de leur parcours, ainsi que de mieux appréhender les multiples enjeux liés à la notion de « mixité ».

2) Les enfants issus de couples mixtes ne constituent pas un groupe homogène, leur rapport au judaïsme est particulièrement complexe. Les parcours identitaires sont multiples et ne cessent d'évoluer tout au long de la vie.

3) Les enfants ayant reçu une éducation juive et ayant côtoyé une institution juive choisissent majoritairement de maintenir un lien avec le judaïsme. Ces relations dépendent avant tout de l'évolution du couple parental, et notamment de la position du parent juif vis-à-vis de ces questions. L'attitude du parent juif (ou même des grands-parents juifs) est déterminante. Si l'enfant reçoit des messages considérés comme contradictoires ou coercitifs, si sa relation avec le parent juif est mauvaise, la possibilité de transmission du judaïsme se voit fréquemment inhibée.

4) Il existe des différences notables entre les enfants nés de mère juive et ceux nés de père juif. Etant Juifs à part entière selon la Loi juive, les enfants nés de mère juive rencontrent moins d'obstacles au sein de la communauté juive. Il est cependant intéressant de souligner que les enfants interrogés nés de mère juive se perçoivent fréquemment comme « mixtes », voire, dans certains cas, tendent à se considérer comme non-juifs. En revanche, les personnes interrogées nées de père juif (i.e. non-juives selon la Loi juive) semblent paradoxalement plus disposées à revendiquer leur judaïsme. L'importance du nom de famille en tant que marqueur identitaire mais d'autres causes également sont ici explorées.

5) Une majorité d'enfants issus de couples mixtes éprouve le besoin de suivre certaines pratiques religieuses, mais il s'agit souvent d'un judaïsme « à la carte », dont les composantes religieuses ou culturelles se voient sélectionnées en fonction des désirs et des besoins, et dont les pratiques ne correspondent pas aux rites et observances religieuses traditionnelles. Nombreuses sont les personnes à avoir envisagé une conversion. Mais l'expérience auprès du Consistoire ou la représentation qu'elles s'en font sont souvent négatives. Beaucoup rejoignent dès lors les mouvements massorti ou « libéraux », jugés plus accessibles et moins rigides.

6) La plupart des personnes interrogées manifestent un intérêt pour l'univers de l'étude et pour la richesse des cultures juives, mais elles expriment souvent les difficultés qui sont les leurs à réinvestir cette part de leur histoire insuffisamment transmise.

7) Dans certaines familles déjudaisées, la référence à la mémoire familiale de la Shoah tient un rôle majeur dans le maintien d'une volonté d'affiliation mais ne vient en aucune façon pallier l'absence de transmission religieuse et culturelle.

8) Notons par ailleurs que cette présence récurrente de la Shoah dans les discours ne semble pas paradoxalement favoriser la lutte ou la vigilance vis-à-vis des formes contemporaines d'antisémitisme.

¹ Cette synthèse a été réalisée à partir du travail réalisé par Julia DAVID, reproduit ci-dessous dans son intégralité.

9) Si la question de l'antisémitisme est souvent minimisée, la plupart des témoignages font pourtant état de remarques antisémites rencontrées durant l'enfance ou l'adolescence. Ces événements jouent un rôle déterminant dans l'élaboration d'une conscience juive et d'autant plus quand l'enfant rencontre l'antisémitisme au sein de sa propre famille, notamment auprès des grands-parents non-juifs.

10) De manière générale, l'expérience de l'antisémitisme peut avoir des effets ambivalents: aussi bien renforcer l'identité juive dans le cadre d'une « position de défi », que l'affaiblir dans le cadre d'une « position de déni ». Cependant, certaines personnes interrogées disent jouer de leur mixité pour ne pas subir de plein fouet ses effets, surtout quand elles ne portent pas un patronyme identifiable.

11) Le rapport à Israël est important mais ne constitue pas un élément fondamental de l'identité des enfants interrogés. Si peu d'interviewés portent atteinte à la légitimité existentielle de l'État et si quelques uns développent un discours de solidarité, nombreux formulent des critiques, plus ou moins vives, envers la politique israélienne, tout en admettant avoir une connaissance insuffisante de la question.

12) Enfin, notons que l'expérience du rejet subi par les personnes issues d'unions mixtes au sein de la communauté juive produit des ambivalences dommageables dans le trajet d'identification au monde juif. Les difficultés rencontrées auprès de représentants « officiels » du judaïsme peuvent venir inhiber tout désir d'affiliation.

« Ma part juive : partie du judaïsme ou judéité à part ? ». La transmission du judaïsme chez les personnes issues de couples mixtes en région parisienne.

Julia David

Menace pour l'avenir de la collectivité juive et source de malaise pour l'individu livré au diagnostic de la psychopathologie¹, promesse d'un « homme nouveau » dont la biographie vaudrait réconciliation des particularismes et signerait la fin de l'ancestrale guerre des mondes, tels sont aux deux extrémités du spectre les discours couramment tenus sur une réalité sociologique s'imposant chaque jour davantage : un mariage sur trois et un mariage sur deux chez les moins de trente ans sont aujourd'hui dans la communauté juive des « mariages mixtes », généralement judéo-chrétiens. A distance du catastrophisme communautariste et de la tentation de l'entre-soi comme du discours lénifiant de la mixophilie², la nécessité de frayer la voie à une position de raison suppose d'éclairer, non plus seulement les dilemmes à l'œuvre au sein des couples mixtes – nombreux sont les travaux sur le sujet³ – mais les parcours et affiliations des enfants issus de ces unions. Ces derniers en effet n'ont pas encore bénéficié de la même attention dans le champ des sciences sociales⁴ ; ils sont pourtant en première ligne dans la configuration nouvelle qui émerge, porteurs d'une part de moins en moins négligeable de l'avenir du judaïsme, qu'ils s'en reconnaissent ou non les héritiers. Quand elle est présente, la volonté de pérennisation de l'identité juive se pose à ces enfants avec une acuité particulièrement douloureuse quand ils sont nés de père juif, si l'on considère qu'ils ne sont pas reconnus comme Juifs par les institutions consistoriales et sont souvent perçus comme des fossoyeurs malgré eux de l'histoire juive. Au-delà même des possibilités (et des difficultés) concrètes de la transmission dans ces familles, une question cruelle se pose à eux : comment se faire gardien ou relais d'un monde qui les écarte ? A la porte du monde juif, ou tout du moins, du monde juif détenteur de la légitimité la plus ancienne, cibles de la *doxa* et de ses suspicions, certains font pourtant de cette position d'outsider une position de seuil, devenant les vigiles inattendus d'un monde qui ne les agrège pas. D'autres cherchent désespérément la clef d'une « régularisation » possible de leur situation, envisageant la conversion ou se tournant vers les institutions libérales pour une « confirmation » de leur judaïsme. D'autres, encore, las de frapper à des portes qui ne s'ouvrent pas, font leur deuil

¹ Sur cette question, voir le résumé livré par Catherine Grandsard : « Les premiers auteurs nord-américains qui se penchent sur la psychologie des enfants issus de mariages mixtes judéo-chrétiens, dans les années 1950-60, tentent généralement de démontrer que la mixité "ethnico-religieuse" du couple parental est susceptible de fragiliser l'équilibre psychique de ces enfants. Leur démarche s'inspire d'une théorie essentiellement négative des effets des mariages mixtes sur leur progéniture qui s'est largement répandue dans la littérature psychosociologique à partir de la fin des années trente, sous l'impulsion d'Everett Stonequist (1937). À partir de ses observations de terrain, cet auteur définit des traits de personnalité propres à des sujets situés à la lisière de deux ou plusieurs traditions. Selon Stonequist, une personne qui s'identifie à deux groupes aux normes différentes, voire incompatibles, vit nécessairement ce conflit comme une difficulté personnelle aiguë qui entraîne une marginalité psychologique, caractérisée par un excès de timidité (self-consciousness) et de "susceptibilité raciale" (race-consciousness), une ambivalence émotionnelle et intellectuelle, des sentiments d'infériorité, une hypersensibilité, de la nervosité, de l'irritabilité, une instabilité de l'humeur, un manque de confiance en soi, et des sentiments d'isolement et de non-appartenance. Ce tableau plutôt sombre a connu un franc succès ; nombreux, en effet, sont les auteurs – sociologues, psychologues, psychothérapeutes qui s'y réfèrent explicitement dans leur abord des enfants issus de mariages mixtes en général ainsi que spécifiquement judéo-chrétiens (Zanden, 1963 ; Gordon, 1968 ; Mann et Waldron, 1977 ; Blau Becker et Fitzpatrick, 1984 ; etc.). Par ailleurs, le modèle de l'identité d'Erik Erickson a également été mis à contribution dans les recherches sur les enfants issus de mariages mixtes, en particulier l'idée d'une "confusion de rôles" susceptible de se produire à l'adolescence lorsque le sujet constate un décalage entre sa propre perception de son identité et celle qui lui est renvoyée de l'extérieur. » in Catherine Grandsard, « Psychologie et psychopathologie des méteils judéo-chrétiens. Propositions pour une approche scientifique » in Psychologie française, n°46-1, 2001, p.89-97.

² On doit ce néologisme à Pierre-André Taguieff. Voir par exemple *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte, 1987.

³ Voir les travaux de Doris Bensimon et Françoise Lautman, ceux de Séverine Mathieu ou Joëlle Allouche-Benayoun.

⁴ Ces derniers ont fait notamment l'objet d'une étude effectuée par des psychosociologues belges auprès d'une quinzaine d'étudiants bruxellois (Goldberg et Bok, 1970). Voir aussi les travaux de Catherine Grandsard. *Juifs d'un côté. Portraits de descendants de mariages entre juifs et chrétiens*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, Seuil, 2005.

de cette impossible appartenance, se tournent vers d'autres identités et partent à l'assaut d'autres spiritualités, quand ils ne finissent pas, plus esseulés encore et piégés dans des voies sans issues, par larguer les amarres, suspendant leur vie à une errance interminable. Pour aucun d'entre eux en tous cas, et quand bien même le discours se fait positif ou serein, le trajet n'est linéaire, sans embuches. Héritier de deux ruptures – la rupture de l'endogamie opérée par chacun des parents – l'enfant de l'union mixte se sent bien souvent appelé à réintroduire de la continuité, et parfois une double continuité, à rebours de ces « dissidences » d'origine accusées rien moins que de mettre en péril la survie des communautés. Incarnation de tous les fantasmes de transgression – les parents n'ont-ils pas dérogé à la loi explicite ou implicite de leur clan, mais inquiété bien souvent également la lignée de l'épousé(e), faisant résonner dans ces espaces symboliques au moins quatre transgressions lourdes de sens et de conséquences ? -, le sujet devient porteur de tous les fantasmes de réparation/ rédemption. Mission épuisante, et par avance vouée à la complication infinie des narrations, au regard des antagonismes puissants qui balaient ce champ de forces concurrentes.

L'étude de ces parcours de vie a reposé sur la conduite de 50 entretiens réalisés au cours de l'année 2013⁵. Par choix méthodologique, il a été décidé de rencontrer indistinctement des adultes nés de père juif ou de mère juive et de panacher les entretiens pour pouvoir établir des comparaisons. L'âge des interviewés, entre 20 et 40 ans, devait nous permettre une meilleure appréciation de la problématique dans la mesure où cette période de la vie voit se former et se cristalliser les grands choix existentiels quant à la construction de la vie familiale et de l'engendrement sous toutes ses formes. Pour constituer l'échantillon, ont été contactées les institutions juives susceptibles de connaître des enfants issus d'unions mixtes, institutions du judaïsme libéral et du judaïsme massorti notamment. La méthode classique de l'interconnaissance et du *snowball sampling* a permis de finaliser la composition du panel. Un équilibre a été maintenu autant que possible entre les origines ashkénaze et séfarade des interviewés mais l'échantillon retenu ne visait à aucune représentativité réelle de la population des enfants issus d'unions mixtes. Un questionnaire avait été élaboré comme support avant les rencontres (voir en annexe) mais les personnes ont été interrogées dans le cadre d'entretiens non directs.

Cette étude vise à rendre compte des modalités (et des difficultés) particulières de la transmission du judaïsme chez les enfants issus d'unions mixtes, elle tente de mettre l'accent sur les recompositions contemporaines, et d'encourager la réflexion sur les digues capables de préserver l'héritage juif sans l'essentialiser. L'analyse des trajectoires permet d'abord de mieux comprendre comment se jouent à l'échelle des individus les conflits de loyauté et les tensions entre les identités, leur difficile cohabitation jusqu'à l'affirmation préférentielle de l'une d'entre elles, leur possible articulation ou leur confrontation sourde et insoluble à l'intérieur d'un psychisme incapable de jamais trancher. La réflexion permet aussi de rendre compte des contradictions à l'œuvre entre les revendications de liberté du sujet moderne et les sentiments de responsabilité – anachroniques à l'âge de l'érosion des obligations verticales ? - qui trouvent bien souvent encore à s'exprimer vis-à-vis d'une identité minoritaire, à l'histoire traumatique. L'enquête nous conduit enfin à nous interroger sur les limites de la liberté de choix brandie par les Modernes comme droit à se définir indépendamment des ascendances assignées. La proclamation volontariste suffit-elle en effet à rendre compte de la profondeur et de la complexité des schèmes de transmission ? La thématique du « choix » identitaire laissé à l'enfant souverain ne génère-t-elle pas par ailleurs des effets pervers inattendus ? Comme le souligne fort justement la clinicienne Catherine Grandsard à qui l'on doit la catégorie de « métis judéo-chrétien » : « dire à un métis : «Fais comme tu veux, la réponse est en toi» est d'une violence inouïe. (...) Lui faire croire qu'il est question d'autodétermination est un leurre.»

⁵ Les entretiens ont été réalisés par Martin Messika (Paris I/ UQAM) et moi-même, chacun les prenant en charge pour moitié.

Les difficultés spécifiques de la transmission du judaïsme dans le cadre des mariages mixtes ne sont compréhensibles qu'au regard des paradoxes de l'individu hypercontemporain. Elles s'inscrivent, bien que de façon plus aiguë, dans les mutations d'ensemble d'une société affranchie des anciennes logiques du principe d'appartenance. La question est d'importance pour le monde juif et ses représentants : dans quelle mesure concilier la visée moderne de « personnalisation de l'adhésion » (M. Gauchet) dans laquelle se reconnaissent certains de ces enfants « mixtes » en quête d'affiliation au monde juif, et la continuité historique des judaïsmes que les institutions juives s'attachent à préserver ?

I – Construction identitaire et sentiment d'appartenance

Le paradoxe est désormais connu : plus l'homme moderne développe sa capacité à produire l'histoire et plus son autonomie s'affirme, plus il fait l'expérience de la déchirure et se voit confronté à son opacité intrinsèque. De ce point de vue, l'expérience des enfants issus de couples mixtes ne fait qu'approfondir les divisions propres au sujet moderne et les interrogations vertigineuses qui l'accompagnent depuis sa naissance. Si un certain discours postmoderne rend ces divisions fécondes, aplanit les contrastes en les interprétant comme autant d'avatars-légitimes d'un individu polymorphe et changeant, le discours religieux institutionnel résiste majoritairement à cette logique, fidèle à ce « dieu jaloux » ne tolérant auprès des siens la concurrence d'autres cultes - .

Prises en étau entre ces deux discours, la possibilité donnée de revêtir toutes les identités en même temps, dans l'abolition de l'encombrant principe de non contradiction, et l'exclusivisme intransigeant d'un judaïsme continuant à croire – même sur son versant libéral – à l'existence de certaines fidélités ou vocations inconciliables ; tiraillées entre les promesses illimitées de l'autonomie moderne et les anciennes assurances de l'hétéronomie de la tradition, les personnes interrogées travaillent à affronter les contradictions qui sont les leurs et dont elles ont souvent une conscience aiguë, difficilement le plus souvent. Dans ce corps à corps avec soi-même, plusieurs types de position se dégagent au fil des entretiens chez les interviewés. Les options choisies peuvent se voir résumées ainsi :

- Rompre tout lien avec la filiation juive dans le cadre d'une répudiation des deux identités parentales. Notons en effet qu'aucune personne interrogée ne souhaite rompre avec la filiation juive pour embrasser l'identité du parent non juif. Ces ruptures s'affirment au bénéfice d'une identité tierce ou jugée « neutre ». Certains, comme Laura, née de père juif d'Algérie, esquivent en effet le dilemme en se définissant comme athées, réduisant le fait juif à une question purement religieuse pour mieux s'en délivrer. Ces ruptures peuvent aussi s'affirmer comme une volonté de s'affranchir de l'idée même d'identité - considérée comme la source de problématiques infinies pour des sujets écartelés - dans l'abolition de toute forme d'appartenance culturelle ou religieuse. Guillaume, issu par son père d'un milieu juif déjà déjudaïsé, se définit ainsi d'abord comme « *un peu dedans un peu dehors* », puis finalement comme « *ni juif ni catholique* ». Si certains sociologues envisagent ces arrachements comme des manières d'exercer la propriété de soi à l'âge moderne, nul doute qu'ils puissent aussi générer ce que Marcel Gauchet appelle des « pathologies du vide intérieur » chez des individus flottants, dérivant sans fin, incapables d'attaches tant verticales qu'horizontales.
- Cumuler, juxtaposer, superposer les identités, conforté par l'« esprit du temps » autorisant toutes les cohabitations. Ainsi Marie, de père catholique et de mère juive, se reconnaissant « *catholique et juive* » : « *c'est important pour moi d'exprimer les deux identités* ». Ou encore Fanny, se définissant comme « *juive baptisée catholique* ». Réticents face à la violence symbolique à l'œuvre dans tout acte de choix, certains revendiquent le droit d'honorer plusieurs appartenances. Rien que de très légitime

si l'on se souvient de la belle formule de Marc Bloch, « c'est un pauvre cœur que celui auquel il est interdit de renfermer plus d'une tendresse ». La limite d'une telle proposition surgit toutefois quand les sujets ne perçoivent pas les antagonismes ou les incompatibilités culturels et s'installent dans des formes de déni, désireux de lisser toutes les aspérités entre les univers. Aux vérités historiques ou doctrinales et au travail de l'interprétation sont ainsi préférés les enchantements de la réconciliation. Si certains conflits historiques sont à raison jugés dépassés, de tels arrangements s'élaborent nécessairement au sein d'approches très superficielles des grands corps de tradition et délibérément partielles quant à l'histoire du judaïsme au sein des nations. « Ne parlons pas des sujets qui fâchent », telle pourrait être la devise de ces apôtres infatigables de l'harmonie, refoulant tout désaccord et toute tension très loin de leur conscience.

- Rechercher une troisième voie, emprunter des ressources symboliques aux deux traditions en présence, produire par sélection d'éléments une nouvelle identité. Les sujets confortent alors leur position grâce aux passerelles existantes entre les mondes. Mais ce syncrétisme identitaire revêt là encore un caractère souvent acrobatique pour faire tenir des traditions aux inspirations in fine divergentes, voire violemment conflictuelles.
- Reconnaître sa difficulté à se définir, faire de l'indécision son royaume et l'ultime station de ses questionnements. Ainsi Aurélie, de père juif sépharade, ayant envisagé de se convertir au judaïsme à plusieurs reprises sans jamais franchir le cap, en couple avec un homme juif et souhaitant éduquer ses futurs enfants dans le judaïsme, mais n'ayant pas pour autant éclairci les mystères de sa propre identité. « *c'est toujours très compliqué pour moi de me positionner* », résume-t-elle. Pour Déborah, de père juif d'Algérie, le choix de son identité dépend de son « *humeur* » du jour. La jeune femme prend visiblement plaisir à décontenancer son entourage sur ces questions, revendiquant la possibilité de « ne pas savoir » qui elle est. Ce caractère intermittent et aléatoire des affiliations identitaires à l'âge contemporain apparaît largement problématique si l'on considère avec Marcel Gauchet, qu'« à force de vouloir qu'il n'y ait pas de rapport entre ce que j'étais hier, ce que je suis aujourd'hui et ce que je pourrai être demain, il finit par naître une incertitude radicale sur la continuité et la consistance de soi ».
- S'affirmer « demi-juif ». Ici le sujet tente de « coller » au plus près de la vérité d'un moi clivé en adoptant un lexique quasi mathématique (« fifty fifty » disent certains), tout en opérant de facto un choix d'affiliation vers le judaïsme, puisque le côté « non juif » est évacué dans l'implicite, secondarisé dans la mesure où il n'est pas nommé.
- S'affirmer juif. Si l'énoncé semble mettre fin aux dilemmes du sujet, le chemin peut être difficile et ambivalent là aussi. Jérémy, 28 ans, de père juif d'Algérie et de mère catholique, se définit ainsi de manière amusante comme « *le plus juif des non juifs et le moins juif des juifs*. » Dans certains entretiens, le sujet se sent juif dès l'enfance mais se trouve brutalement expulsé de lui-même alors qu'il se heurte à la non reconnaissance du monde juif institutionnel ou aux préjugés diffus dans la communauté. Ainsi le témoignage d'Anne, de père juif: « *on nous disait qu'on était juives, on y croyait vraiment* ». Mais traitée de « *sale goy(a)* » à l'âge de 13 ans par une camarade juive, Anne déchantée. Evoquant cet incident comme « *très douloureux* », elle reproche aujourd'hui à ses parents de « ne pas lui avoir proposé de solution » et de ne pas avoir compris le « niveau de douleur » alors ressenti.

Aux certitudes des « juifs de toujours » - désireux de voir reconnaître leur judaïsme via la confirmation libérale ou la conversion pour les enfants de père juif, ou faisant fi des autorités institutionnelles, leur refusant tout droit de regard sur la perception de leur identité - répond le parcours chaotique d'« apprentis juifs » plus lents à démêler les nœuds de l'intrigue et découvrant par étapes l'irréductibilité de leur sentiment d'appartenance.

Dans tous les cas, la perception de l'identité demeure la plupart du temps fragilisée par ces entreprises éprouvantes de légitimation. Aujourd'hui convertie chez les Massorti, Anne reconnaît ainsi la présence d'une « petite ombre » dans son rapport à son identité juive. De mère juive, Caroline se définit elle comme juive si on l'interroge, mais ajoute qu'elle n'est pas « *cent pour cent convaincue* » en raison de la non judéité du père.

Evoquant par ailleurs le côté inquisitorial des demandes concernant son origine, Anne présente sa mère catholique comme ashkénaze quand elle veut « *couper court aux discussions* ». Ces intrépides de l'identité juive semblent ainsi menacés parfois par une occultation de leur filiation non juive, possiblement tout aussi problématique que la mise au rebut de la « part juive ». Reste à savoir si ce refoulement – relatif ou total – n'est pas pour les individus la condition de possibilité d'une affirmation juive de soi vécue sans tiraillements, dans une forme, sinon de plénitude, du moins d'équilibre, seule manière d'échapper à la folie d'entrechoquements sans fin, menaçant le sujet rien moins que d'effondrement.

Les modalités de rattachement au monde juif chez les interviewés sont extrêmement diverses. La plupart éprouvent le besoin de renouer avec une pratique religieuse, mais il s'agit souvent d'un judaïsme à la carte très éloigné de la normativité religieuse traditionnelle. Chez certains – minoritaires toutefois – il s'agit d'un judaïsme largement fictionnel. Le sujet assemble de manière anarchique quelques bribes de savoir et quelques rites, dans un cadre relevant plus de la fantaisie privée – et non de l'hétérodoxie qui suppose encore un rapport à l'orthodoxie – que de l'observance religieuse. Il n'en demeure pas moins que ces élaborations fantasmatiques revêtent pour les individus une puissance affective certaine dont on peut faire l'hypothèse qu'elle contribue à constituer le terreau de fidélités plus éclairées.

Nombreux sont les interviewés à avoir songé à une conversion au judaïsme. Mais leur représentation des instances officielles ou leur expérience directe auprès du Consistoire sont souvent extrêmement négatives. Beaucoup se tournent alors pour une « confirmation » de leur judéité vers les mouvements des tendances massorti ou libérale, jugés plus accessibles et moins sectaires. L'accueil reçu y est en général perçu favorablement; notons néanmoins qu'un nombre non négligeable d'entre eux ne parvient pas à finaliser le parcours, paralysé par des questionnements incessants, incertain quant au bien fondé de la démarche, trop peu accompagné par les familles souvent. Ces personnes en quête d'une communauté ou d'une méta-famille contre la « solitude anéantissante » (M. Gauchet) du monde moderne, cheminent en général dans un isolement que l'inscription communautaire finale ne vient pas réellement briser semble-t-il, en dépit d'une participation à la vie associative plutôt intense. La marque de fabrique du déficit d'inclusion semble se prolonger indéfiniment, principe secret de leur mécanique interne, indépassable. « Seul, avec les autres », telle semble être la réalité ultime de ces affiliations chèrement acquises, trop chèrement acquises sans doute pour que les sujets puissent croire tout à fait à la chaleur nouvelle du collectif.

La plupart des personnes interrogées manifeste par ailleurs un intérêt pour l'univers de l'étude et pour la richesse des cultures juives. Mais là encore, c'est la superficialité des incursions dans ces territoires qui frappe l'observateur. Il est difficile d'évaluer si cette méconnaissance a partie liée avec une quelconque déperdition liée à la mixité ou si le phénomène s'inscrit dans une crise plus vaste de la culture qui atteint l'ensemble du judaïsme et plus largement encore, l'ensemble de la société. On peut toutefois noter que dans la plupart des cas, le parent juif ne semble guère plus savant. A la génération des enfants, dans un contexte à la fois disloqué du point de vue normatif et complexifié en raison de la mixité, nombreux, contre toute attente, sont les patients efforts déployés pour se raccorder d'une manière ou d'une autre au passé juif. Reste que ces volontés

individuelles apparaissent bien fragiles et bien peu armées sur le plan du savoir pour prendre à rebours les logiques d'érosion. Ce qui n'a pas été donné dans l'enfance et l'adolescence semble difficilement « récupérable » à l'âge adulte. La plupart des entretiens illustrent le malaise de ces candidats de bonne volonté s'épuisant à réinvestir cette part de leur histoire insuffisamment transmise.

Face à ces difficultés, on pourrait imaginer que la lutte contre l'antisémitisme et la perpétuation de la mémoire de la Shoah fonctionnent comme des pôles compensateurs dans le trajet d'identification. De fait, la référence à la Shoah est très présente dans les témoignages, sans devenir pour autant une quelconque religion de substitution. Mais il faut constater :

1- qu'elle n'implique pas nécessairement de rapport à la connaissance historique. Si la profondeur émotionnelle est grande chez les personnes interrogées, et d'autant plus chez celles dont les familles ont été touchées directement par la tragédie, la connaissance du sujet demeure souvent indigente. La complexité historique disparaît dans la brume d'un discours flottant, aux contours de plus en plus indistincts.

2- cette présence récurrente de la Shoah dans les discours ne semble pas paradoxalement favoriser la lutte ou la vigilance vis-à-vis des formes contemporaines d'antisémitisme. La plupart des personnes interrogées conjuguent une référence hyperbolique à la Shoah et une indifférence ou une relativisation certaine des actes d'antisémitisme, même chez celles, comme Irène, qui ont choisi de fonder un foyer juif, pratiquent et se reconnaissent un sentiment d'appartenance au peuple. Les choses semblent étrangement dissociées, et l'on observe, ici, comme sur d'autres plans, une forme de segmentation extrême de la pensée et des conduites. Le caractère unitaire des différentes questions juives semble la plupart du temps avoir volé en éclats.

S'agissant de la différence d'origine ashkénaze / séfarade comme partage produisant des différences significatives dans les possibilités d'identification au judaïsme, on peut surtout noter l'ambivalence plus grande de la situation des enfants de couples mixtes d'origine ashkénaze. Le poids souvent plus fort de la Shoah dans ces familles produit au moins deux effets à double sens :

1- le traumatisme inscrit l'identité juive comme violemment non négociable tout en la présentant comme dangereuse, favorisant l'envie contraire de s'en délivrer. La souffrance engage et désengage dans un même mouvement.

2- le souvenir hypnotique de la Shoah produit chez ces enfants une forme d'aimantation à la mémoire juive, le monde juif devient ce lieu que l'on ne déserte pas le cœur léger. Mais ces familles marquées par la Shoah sont souvent aussi des familles qui ont vu s'interrompre brutalement le principe de transmission. On aboutit au paradoxe bien décrit dans le *Juif imaginaire* [A. Finkielkraut, 1981] une judéité obsédante, rivée au malheur, et un judaïsme sans substance. A cette mémoire traumatique *reconnue* répond chez certains enfants d'origine séfarade dont les familles ont également été touchées par l'extermination, la déportation ou la législation de Vichy, une mémoire traumatique encore trop *méconnue*.

Quant à l'attachement à Israël comme élément constitutif de l'identité juive contemporaine, il est présent mais remporte dans l'ensemble peu de suffrages. Certains, mais peu nombreux, vont régulièrement en Israël depuis l'enfance, y ont des liens familiaux. Si la question fut parfois objet de discordes dans le couple parental, elle le devient parfois également dans leur propre couple. Quelques uns déploient alors un discours de solidarité ou développent des politiques de la mesure face à des attaques leur paraissant excessives ou injustes. Si peu d'interviewés portent atteinte à la légitimité existentielle de l'Etat, nombreux formulent des critiques – plus ou moins vives – à l'endroit de la politique

israélienne. Mais les personnes reconnaissent aussi avoir une connaissance insuffisante du dossier et ne pas disposer des éléments d'analyse nécessaires. Surtout, beaucoup rappellent qu'ils sont avant tout français, dans des déclarations dignes de l'israélisme du XIXe siècle. La question de l'identité nationale les mobilise pourtant peu, la plupart se reconnaissant plutôt dans une société de type multiculturel aux contours élastiques. Peu férus de « francité » dans le cadre national, peu épris de mystique républicaine – Emilien est l'un des rares à revendiquer véritablement une double fidélité historique, juive et française, qu'il identifie à sa double culture, juive et non juive – les personnes interrogées semblent surtout mobiliser leur appartenance à la France pour se dissocier de la question israélienne et se délester d'un sujet « encombrant ». Dans l'ensemble, la délégitimation d'Israël sur la scène mondiale semble rendre timides les positions de défense ou d'empathie. La plupart des personnes interrogées semblent ainsi désireuses de prendre leur distance vis à vis d'un sujet qui les place dans la société française en situation d'inconfort.

Il est frappant de constater que les enfants interrogés nés de mère juive, considérés selon la Halakha comme Juifs à part entière, se ressentent souvent comme « mixtes », voire, dans certains cas, ne se reconnaissent pas juifs du tout. Ainsi Caroline, 22 ans, s'oppose à l'adolescence à sa mère sur le sujet, avant de se définir aujourd'hui comme un « peu juive » mais « un peu catholique » aussi. Elle n'évoque jamais la judéité de sa mère en société et préfère se dire « athée » quand on l'interroge. Les réactions dans les fratries peuvent être très dissemblables. Le frère aîné d'une jeune femme de mère juive, non circoncis et n'ayant pas fait sa bar mitsva, ne se sent pas juif et vit aujourd'hui avec une femme non juive ; quand ses deux sœurs se reconnaissent elles pleinement juives. Marie, 36 ans, de mère juive elle aussi mais dont les parents se sont mariés à l'Eglise, a reçu une éducation catholique – elle est baptisée catholique et a fait sa communion. Consciente dans l'adolescence d'avoir des « racines juives », les choses restent longtemps « floues » dans son esprit. Elle se dit aujourd'hui « d'éducation catholique et juive aussi ».

Emilien est l'un des rares à revendiquer véritablement une double fidélité historique, juive et française, qu'il identifie à sa double culture, juive et non juive – les personnes interrogées semblent surtout mobiliser leur appartenance à la France pour se dissocier de la question israélienne et se délester d'un sujet « encombrant ». Dans l'ensemble, la délégitimation d'Israël sur la scène mondiale semble rendre timides les positions de défense ou d'empathie. La plupart des personnes interrogées semblent ainsi désireuses de prendre leur distance vis à vis d'un sujet qui les place dans la société française en situation d'inconfort.

Les personnes interrogées nées de père juif, et donc non juives selon la Halakha, semblent paradoxalement rencontrer moins de « péripéties » et affirmer plus sereinement leur judaïsme. L'importance du nom de famille et la manière dont ils sont perçus comme Juifs par les non Juifs – quand les enfants de mère juive passent « incognito » et sont plus difficilement cibles d'antisémitisme – expliquent sans nul doute cette adhésion plus franche. Les pères juifs contractant des mariages mixtes semblent également plus attachés que les mères juives à maintenir des marqueurs identitaires et des rites religieux – notamment la circoncision et l'importance qu'ils lui pressentent dans son rapport de séparation symbolique d'avec la fusion maternelle originelle et d'identification à l'univers paternel. On peut imaginer également qu'ils sont plus en possibilité d'imposer leurs options au sein du couple dans une génération encore marquée par des formes patriarcales.

Dans tous les cas, nombreuses sont les personnes interrogées, de mère juive ou de père juif, à contester ou ne pas comprendre le principe de matrilinearité, contestation qui leur permet soit de se détacher de leur filiation juive soit au contraire d'y inscrire leur existence

en dépit des normes religieuses. Il semble également que dans une société marquée par l'universalisme des Lumières et l'idéologie des droits de l'homme, l'idée même d'un principe de distinction hétéronome ne fasse plus sens, apparaissant à la plupart comme une forme ségrégative. La tradition est ici subordonnée au principe tout puissant de « tolérance ». Quelques uns enfin prennent appui au contraire sur la tradition pour marquer les limites des prérogatives de la matrilinearité.

Rappelons enfin que les enjeux identitaires se déclinent différemment au cours de l'existence bien sûr. Le rapport des enfants issus de couples mixtes à leur « part juive » dépend d'abord de l'évolution du couple parental et notamment du parent juif sur ces questions. Nombreux sont les cas où le parent juif connaît un « retour » plus ou moins soudain au judaïsme, entraînant les enfants dans ce processus de réaffirmation identitaire, religieuse ou culturelle. Indépendamment de la trajectoire parentale, le moment de l'adolescence est aussi un moment propice à l'expression de ces questionnements, c'est l'âge de l'autonomisation qui permet d'échapper aux incarcérations familiales : pour beaucoup, les relations amoureuses ou amicales, la rencontre de figures adultes pouvant jouer le rôle de substituts parentaux, jouent un rôle non négligeable dans la cristallisation du ressenti identitaire et l'incubation des choix à venir. La maladie ou le décès d'un parent, les funérailles des grands-parents ou des arrière-grands-parents sont aussi des moments où les questions de transmission resurgissent. Les différents choix de compagnons/compagnes au cours de l'existence, la confrontation avec leurs exigences, la naissance d'enfants, interrogent là encore la judéité des personnes et leur désir de transmission. Si le dossier volumineux de l'identité ne saurait jamais être clos pour personne, si l'identité n'est pas un roc inamovible mais un jeu avec le bancal et l'inquiétude, si le déplacement incessant est son lieu et sa résidence, on ne saurait pour autant faire de la seule fluidité son destin. L'identité suppose aussi un point d'équilibre. Les enfants issus d'unions mixtes doivent redoubler d'efforts semble-t-il pour arrêter cette vérité fragile. Parce que les événements peuvent la mettre très facilement en péril, il n'est nul répit pour eux : le délicat agencement forgé comme un bouclier pour ne pas vaciller est toujours à reprendre.

II – Analyse des facteurs déterminants dans l'affiliation au monde juif

Fondamentaux d'abord – et sans surprise – apparaissent le maintien d'un cadre religieux et l'accès à la connaissance du monde juif rendus possibles dans l'enfance. Chez les hommes, la circoncision semble un facteur essentiel. Parmi les enfants nés de mère juive, s'inscrivent plus volontiers dans la filiation juive ceux qui ont été circoncis et ont reçu un enseignement juif. Clément le souligne bien : « *ça n'a jamais fait de doute pour moi [...] C'est dû à la circoncision, c'est dû au fait qu'on m'a toujours dit que j'étais juif, c'est dû au fait que je suis allé au Talmud Thora* ». Ceux qui se sentent juif en dépit de l'absence de circoncision sont souvent en grande difficulté. Ainsi pour Martin, dont le père non juif s'était opposé à la brit mila, la question est particulièrement sensible : « *ça c'est un truc que je cache à la plupart des gens [...] j'ai un peu honte. Faut que je le fasse, je vais le faire* ». « *C'est horrible tu vois parce que c'est un tout petit détail et aujourd'hui pour moi c'est quelque chose de très important [...] Je mens sur rien dans ma vie mais ça je mens là-dessus, pas à tout le monde mais ça m'arrive* ». Pour Emmanuel, de mère juive déjudaïsée au moment de sa naissance, baptisé catholique et éduqué dans le catholicisme pendant plusieurs années, la circoncision aura finalement lieu à l'âge de 12 ans. Il en garde un bon souvenir « *aussi curieux que cela puisse paraître* ». Sa bar mitsva quelques mois plus tard a constitué « *un moment très important...on va dire d'inscription maximale dans le judaïsme communautaire* ». La plupart des personnes se reconnaissant aujourd'hui juives ou ayant de fortes attaches avec le monde juif et une volonté de transmission ont eu, même de manière intermittente ou au sein de parcours compliqués, accès à l'univers religieux juif, des grands rites de passage à la fréquentation du Talmud Thora pour les garçons ou de

la synagogue, la plupart du temps dans le cadre des mouvements juifs libéraux. Tous ont vécu au sein des foyers une forme de pratique, souvent minimaliste – pas nécessairement de respect du shabbat ni des règles de la casherout mais la célébration des grandes fêtes religieuses. Cette pratique est parfois jugée pauvre ou incohérente *a posteriori*, elle n'en demeure pas moins marquante pour la suite. Notons aussi qu'un judaïsme familial peu réflexif, avec un faible degré d'intellectualité, quand il n'est pas jugé coercitif, semble toujours préférable à l'absence totale de référents religieux. Importante également la volonté de transmission des grands parents juifs – en opposition parfois au parent juif. Ainsi dans le témoignage d'Anne, cette incitation tyrannique mais affectueuse: « *ils me disaient toute la journée que j'étais juive, que j'épouserai un juif* ». Dans certaines familles totalement déjudaïsées, le désir d'affiliation au monde juif passe incontestablement par la référence à la mémoire familiale de la Shoah – beaucoup des personnes interrogées ont vu des membres de leur famille (grand père ou grand-mère en général) assassinés. Mais notons alors qu'à l'intensité du sentiment d'appartenance répondent, comme on l'a déjà souligné, de grandes difficultés à circonscrire un contenu. Interrogée sur la transmission à des enfants éventuels, Marion de mère juive et dont l'arrière-grand-père a été déporté, affirme ainsi : « *je leur dirai qu'ils sont juifs (...) mais je n'aurai rien à leur transmettre sinon l'histoire de la Shoah.* » Ces personnes en déshérence investissent en général les rangs du Mouvement Juif Libéral de France (M.J.L.F) et souhaitent y rattacher leurs enfants.

Si la question des formes contemporaines de l'antisémitisme, est souvent minorée, la plupart des témoignages font paradoxalement état de remarques antisémites rencontrées durant l'enfance ou l'adolescence. Sans céder à une définition sartrienne de l'identité juive, force est de constater que ces événements malheureux jouent souvent – mais pas toujours – un rôle structurant pour les individus dans la conscience juive qu'ils ont d'eux-mêmes. Ces questions sont d'autant plus décisives quand les individus découvrent l'antisémitisme au sein de leur propre famille. Ainsi cette jeune femme dont la grand-mère catholique traite les juifs de « *youpins* ». On peut dire alors que cette dernière catégorie d'enfants issus d'unions mixtes a une vision moins enchantée et plus lucide que les enfants nés de deux parents juifs qui ne perçoivent pas l'antisémitisme de l'intérieur, et ne le vivent ni avec la même intensité ni avec la même permanence.

Mais dans la majorité des situations, le parent non juif ne s'adonne ni à l'antisémitisme ni au philo-sémitisme, et développe dans sa relation au judaïsme une neutralité, plus ou moins bienveillante. Surtout, l'importance de la question ne lui apparaît pas immédiatement. Agents la plupart du temps d'une tolérance non problématisée, baignant dans les évidences paresseuses du mélange et du métissage universels, au diapason d'une époque faisant de l'endogamie l'une des formes du racisme, les individus ne semblent pas toujours prendre conscience des difficultés possiblement rencontrées par leurs enfants, ni du caractère « substantiel » de la différence du ou de la conjoint(e), fût-il (elle) déjudaïsé(e). « *Ma mère, affirme ainsi Emmanuelle, a épousé un juif comme elle aurait épousé un auvergnat.* » Toutefois, le cas ne semble pas si rare où l'empathie et la connaissance du monde juif du parent non juif (ou des grands parents non juifs) peuvent jouer comme des facilitateurs de transmission. Dans ces derniers cas, le travail de la personne non juive est souvent considérable, dans le cadre d'une approche fortement intellectualisée. Le parent juif accompagne alors le mouvement, mais beaucoup plus mollement, satisfait visiblement de cette prise en charge.

L'importance de la transmission – volontaire ou involontaire – d'éléments culturels juifs (littérature, musique, cuisine etc), semble déterminante elle aussi, mais à un degré moindre semble-t-il que celle de la transmission directement religieuse, dont l'empreinte psychique sur les enfants paraît singulièrement puissante. Sans doute faut-il ici aussi établir des hiérarchies ; la lecture d'Albert Cohen dans l'enfance fabrique un lien plus exigeant au monde juif que la lecture du « Chat du rabbin » de Sfar, et autorise des évasions

juives sur l'infini plus prometteuses que le seul souvenir de l'odeur du pain juif dans la cuisine familiale. Non négligeable en effet, l'accès à une culture juive dans le cadre de la société globale, l'accès à ces grandes œuvres qui sont tout à la fois juives et universelles et sont inscrites au patrimoine commun, à commencer par la Bible et ses déclinaisons dans la littérature, la peinture etc. Cette voie d'affirmation et de construction de soi semble toutefois aujourd'hui bien en péril, du propre aveu des personnes interrogées. Notons que si le milieu socio-culturel des interviewés peut avoir une influence sur les manières de s'identifier au monde juif – accès à la culture, types de sociabilité, de structures intégratrices privilégiées etc – il ne semble pas avoir d'incidence majeure sur la *possibilité* d'affiliation en tant que telle. Reste qu'il est des manières d'être juif plus fragiles que d'autres. Si l'intellectualisation n'est pas un gage, et si la pluralité est une dimension intrinsèque de l'existence juive⁶, que peut bien être un judaïsme sans rapport au(x) Livre/livres ? On soulignera aussi l'importance du récit familial et des différentes formes de narrativité du « roman juif », l'importance de marqueurs symboliques comme le choix de prénoms hébraïques ou faisant écho à des membres disparus dans les camps. Le « retour du refoulé » est souvent violent et peut surprendre grandement les parents oublieux ou désireux de l'être. On soulignera aussi l'importance d'un lien noué tôt avec Israël, possible porte d'entrée dans des problématiques juives, a fortiori quand l'élément religieux est manquant ou faiblement présent au sein de la famille, ou encore, dans certains cas, la rencontre d'un compagnon ou d'une compagne juive venant redynamiser une auto-affirmation juive initialement fragile.

Mais dans tous les cas, et au-delà de la force de chacun de ces éléments et des synergies qui s'opèrent lors de leur confluence, l'attitude du parent juif (ou des grands-parents juifs) est toujours extraordinairement déterminante, quelle que soit l'attitude du parent non juif. Résumons les choses ainsi : a) le désengagement du parent juif vis-à-vis de sa judéité et du judaïsme n'est pas nécessairement un élément coupant définitivement l'enfant de son ascendance juive. Car la question juive fait la plupart du temps retour... Reste que cette résurgence n'est pas toujours l'annonce d'un judaïsme réinvesti, elle peut ouvrir la porte à une course indéfinie et chaotique si la personne ne trouve aucun soutien institutionnel ou autre b) Un engagement du parent juif à transmettre la judéité et le judaïsme, s'il n'est pas porteur de messages contradictoires, est toujours une garantie de transmission effective, sauf quand cette transmission se fait sur un mode violemment contraignant ou que la relation au parent juif est mauvaise. Si la thématique du « choix » laissé à l'enfant est souvent perçue par les enfants eux mêmes à l'âge adulte comme une forme de tartufferie les mettant devant une impossibilité de construction, il est en revanche fréquent que la transmission « qui marche » ne s'établisse pas dans le registre de la plénitude : permise grâce au maintien des rites, au passage du savoir et de ses questionnements, éclairée à la lumière de l'intersubjectivité, elle repose aussi sur la capacité à faire naître un certain manque, de telle sorte qu'elle ne soit pas imposition mais respiration et réinvention.

III – Analyse des facteurs susceptibles d'entraver une affiliation au monde juif

Posons d'abord que le contexte contemporain est doublement défavorable aux processus de transmission : la radicalisation des avancées de la sécularisation bat en brèche depuis plusieurs décennies le principe « de génération en génération ». Les judaïsmes européens traversent par ailleurs une crise – aigue ou relative selon les diagnostics – liée à la montée de l'antisémitisme, aux tentatives de remise en cause de la liberté religieuse – cf récemment la résolution sur la circoncision du Conseil de l'Europe - ainsi qu'à des problèmes de leadership. On peut évoquer d'une manière plus générale la crise de

⁶ A ce titre sans doute le développement d'associations laïques (à ce jour bien peu nombreuses) autour de certains aspects culturels (folklore, cuisine etc) pourrait-il permettre de rallier un public que la dimension juive religieuse heurte ou ne séduit pas.

la représentation et l'existence d'un certain divorce entre les élites communautaires, religieuses et les « Juifs d'en bas ».

A ces déterminants d'ensemble pesant sur les logiques de transmission au sein même des foyers, s'ajoutent des difficultés plus directement repérables à l'échelle des dynamiques familiales. A commencer par la faible volonté de transmission ou les messages contradictoires du parent juif ou/et des grands-parents juifs. On est frappé par le grand nombre de cas où le parent juif cherche à évacuer la question de l'identité juive ou brouille tout du moins les signaux envoyés à l'enfant sur ce terrain. Est-ce à dire que le choix de l'exogamie peut être interprété déjà comme une étape dans une stratégie d'exit du judaïsme ? On ne saurait tirer une telle conclusion faute de possibilité de comparaison avec des couples endogames. Mais on peut formuler l'hypothèse de bon sens selon laquelle : si toutes les personnes juives engagées dans des couples mixtes ne sont pas désireuses de quitter le monde juif, loin de là ; toutes celles qui souhaitent le quitter s'engagent en toute logique dans des unions exogames. Ce qui est certain en tout cas au regard des témoignages recueillis, c'est que rares sont les parents juifs à transmettre une image réellement positive de la judéité et du judaïsme. Plus rares encore sont ceux qui, en accord avec le conjoint non juif, formulent pour leurs enfants des choix cohérents, soit qu'ils se refusent à tout choix au nom d'une éducation « libérale/libertaire » confinant au refus d'éduquer, soit qu'ils proposent à l'enfant de concilier des éléments inconciliables ou difficilement conciliables. Ces dispositions mettent en général les « mixtes » en grande difficulté : ce que le parent ne consent pas à faire en termes de résolution de problèmes échoit tout naturellement à l'enfant. Notons que beaucoup de parents juifs sont également impuissants à transmettre, eux mêmes n'ayant rien reçu – ou bien peu - de leurs parents. Cette insuffisance de la volonté des sujets à produire de la continuité historique et cette suspension du fil de la transmission sont liées la plupart du temps à la rupture de la Shoah ou à l'expérience historique du communisme. On les retrouve également dans certaines familles issues depuis plusieurs générations du judaïsme français, totalement déjudaïsées sous les effets de l'assimilation républicaine.

Obstacles également la volonté de transmission du parent juif mais dans un cadre extrêmement rigide mal vécu par l'enfant – les cas sont rares – et surtout les conflits parentaux sur ces questions religieuses et identitaires. La coercition du parent juif ou de sa famille sur le conjoint non juif ne semble pas tourner à l'avantage d'une affiliation au monde juif. Et quand elle ne l'inhibe pas tout à fait, elle produit des ambivalences lourdes de conséquences à venir. Notons inversement que si l'hostilité ou les préjugés diffus de la famille non juive à l'endroit des Juifs peuvent produire une réaction oppositionnelle violente de l'enfant qui se sent alors, non plus « mixte », mais « doublement » juif en quelque sorte, ils peuvent aussi contribuer à la dépréciation de l'identité juive et à une volonté de s'en éloigner, surtout si le parent juif manifeste une indifférence à l'endroit de la culture juive et ne vient pas corriger en quelque façon l'image défavorable véhiculée. D'une manière générale, la rencontre de l'antisémitisme peut avoir elle aussi des effets ambivalents : aussi bien renforcer l'identité juive dans le cadre d'une « position de défi », que l'affaiblir dans le cadre d'une « position de déni ». Certaines personnes interrogées semblent parfois jouer de leur mixité pour ne pas subir de plein fouet ses effets, surtout quand elles ne portent pas un patronyme identifiable.

Enfin, notons que l'expérience du rejet subi par les personnes issues d'unions mixtes au sein de la communauté juive crée un nombre certain de désaffections, ou produit là encore des ambivalences dommageables dans le trajet d'identification au monde juif. Si l'attitude du Consistoire au moment des demandes de conversion est souvent critiquée et si cet épisode est souvent douloureusement ressenti, les sujets semblent davantage marqués par des expériences ayant eu lieu dans l'enfance ou l'adolescence. Le refus d'intégration ressenti comme un rejet plus ou moins violent peut être le fait de certaines

institutions ou associations juives. Il peut se rencontrer aussi auprès de camarades juifs ou de membres de la famille juive venant disqualifier toute possibilité et toute volonté d'affiliation au monde juif. Si ces derniers événements sont en général relativisés dans les entretiens et mis sur le compte d'une intolérance universelle, les difficultés rencontrées auprès de représentants « officiels » ou « semi-officiels » du judaïsme peuvent produire un ressentiment plus durable. La question apparaît d'autant plus importante que ces aventures malheureuses n'ont pas seulement pour effet de détourner définitivement certains individus du judaïsme, elles renforcent aussi dans l'*outgroup* les rangs des détracteurs plus ou moins actifs. Notons toutefois que dans la majorité des cas, le besoin d'affiliation au monde juif semble plus fort que les humiliations ressenties, une certaine « indulgence », envers et contre tout, prévalant dans les témoignages. Il n'en demeure pas moins que ces mésaventures viennent amplifier inutilement les conflictualités psychiques dans des situations déjà complexes.

IV – Conclusion: le judaïsme des enfants issus de couples mixtes, un judaïsme plus conscient de lui-même?

L'une des manières d'évaluer la solidité du sentiment d'appartenance au monde juif des personnes interrogées revient à interroger leur propre désir de transmission. Rares sont ceux qui se sentant juif n'envisagent pas d'une manière ou d'une autre une forme de pérennisation de l'identité juive chez leurs enfants. Reste que du souhait aux conditions de possibilité effectives de la transmission, il y a souvent un abîme.

Sur la question d'abord du choix du partenaire de vie, la plupart refusent l'idée d'une relation orientée par des considérations identitaires ou religieuses et nombreux sont les interviewés à ne pas être en couple avec des juifs/juives. Certains comme Fanny envisagent de se marier à l'Eglise. Marie qui se définit comme juive et catholique est en couple avec un homme non pratiquant mais de culture musulmane, une manière pour elle de dépasser son dilemme d'origine et donc de *simplifier* sa situation, tout en assumant le fait de la *complexifier* finalement, en ajoutant selon elle au mille-feuille identitaire. Notons que certaines personnes se considérant juives ne souhaitent pas – de leur propre aveu – vivre avec des juifs/juives par crainte de confronter leur judéité à une judéité plus « assise » muée fantasmatiquement en instance juge. Une telle union pourrait paradoxalement fragiliser selon eux leur judaïsme dont ils veulent rester entièrement maître et inventeur. Certains « règlent la question » en rencontrant des enfants issus comme eux d'unions mixtes, à égalité d'illégitimité perçue.

Concernant l'éducation des enfants, les témoignages sont traversés de problématiques contradictoires. Selon Marie-Anne, de père juif et de mère catholique, donner une éducation juive à ses enfants serait par trop « *artificiel* ». Fanny, en couple avec un catholique issu d'une famille pratiquante, ne serait pas hostile au baptême catholique de ses enfants. Marie, déjà évoquée, souhaite transmettre à ses enfants « *une espèce de patchwork où les trois identités juive, catholique, musulmane, apparaîtront* ». Lucie, de père juif né en Tunisie, en couple avec un homme d'origine béninoise, se définit comme « *hybride* » et résume ainsi les choses : « *je sais qu'il y a une perte dans la transmission, mes enfants seront encore moins juifs que moi.* » Sans surprise, les personnes inscrivant le plus clairement leurs enfants dans la filiation juive et renonçant au « *bricolage identitaire* » sont celles qui ont procédé à une conversion/ confirmation de leur judaïsme ou/et qui sont en couple avec des juifs. Ainsi Laetitia convertie chez les libéraux et vivant avec un homme né de père juif : « *mon fils est juif. La Brit mila a été un moment magique. Je ne voulais pas faire vivre à mes enfants ce que j'avais vécu. J'espère que les amis de mon fils seront juives sinon je lui dirais qu'il risque de souffrir ou de faire souffrir ses enfants.* » Toutefois, et plus largement, nombreux sont ceux qui souhaitent transmettre « quelque chose » du judaïsme ou de l'histoire juive. Marine,

de mère juive, souhaite donner une éducation juive à ses enfants, insistant sur la nécessité de choisir pour eux: « *Qu'ils sentent qu'ils appartiennent à quelque chose déjà, qu'ils aient pas à faire le chemin comme moi, parce que ça a été un chemin long, dur, parfois j'en avais marre, je me suis souvent détourné* ». Mais les conditions de la transmission prennent souvent des formes très évanescentes. La plupart des interviewés sont hostiles à la circoncision pour un fils – ou très hésitants – et certains qui l'envisagent, comme David, ayant « confirmé » son judaïsme au MJLF, considèrent ce rite comme « barbare » (sic). Sophie de père juif polonais, a choisi elle de circoncire le fils qu'elle a eu avec un homme lui même « mixte » (de père juif) mais dans le cadre de l'hôpital. Elle souhaite que son fils fasse sa bar mitsva, sans doute au MJLF qu'elle a un peu fréquenté.

Il apparaît difficile d'évaluer les chances d'une pérennisation réelle du judaïsme dans ces foyers nouvellement formés. Mais il semblerait :

1- que l'histoire juive présente pour la plupart des personnes interrogées une charge émotionnelle et un intérêt culturel que les années ne viennent pas démentir.

2- que bien peu – surtout si l'on considère aussi les fratries des personnes interrogées telles qu'elles apparaissent dans les témoignages – souhaitent ou parviennent à maintenir les cadres d'une transmission substantielle de l'identité juive, fondée sur une dimension religieuse ou/ et culturelle mais aussi sur le sentiment d'appartenance à un peuple. Si la perspective n'est dès lors pas particulièrement encourageante pour l'avenir du judaïsme français, ajoutons deux éléments plus positifs :

1- les foyers qui renoncent au judaïsme gardent en leur sein des « traces juives ». Sans doute pourront-elles favoriser dans la société majoritaire une meilleure compréhension du monde juif.

2- si les unions mixtes semblent rendre plus difficiles quantitativement le maintien de foyers juifs, elles peuvent produire qualitativement des effets intéressants. Les foyers juifs issus des enfants nés au sein de couples mixtes seront sans doute plus solides que les foyers juifs traditionnels, dans la mesure où ils sont le résultat d'un « parcours du combattant » et entretiennent un rapport nécessairement réflexif à leur judaïsme, une réflexivité prévue par les différentes expressions de la tradition juive, mais tendant à se perdre dans la plupart des foyers juifs soumis aux grandes vagues de l'acculturation moderne.

Enfin, s'agissant de l'accueil des enfants issus de couples mixtes au sein du judaïsme institutionnel : au-delà de l'attitude du Consistoire souvent mal perçue, c'est l'approche souvent paternaliste et compassionnelle tous mouvements confondus qui mérite d'être interrogée. La sémantique elle-même pose problème : parler de « régularisation » par exemple ne pose-t-il pas la mixité comme une déviance à corriger ? Rappelons que si la mixité n'est pas une valeur en soi, elle n'est pas non plus une maladie réclamant thérapeute ou un crime soumis à juridiction. Dans une société moderne cosmopolite, elle ne relève ni de la faute morale appelant réparation ni de l'infirmité psychique exigeant traitement. Un certain discours intégrateur mais surplombant ne peut que blesser les sensibilités et décourager les volontés. Les personnes contactant les institutions juives sont aux prises avec des enjeux existentiels parfois rien moins que vitaux.

Le sociologue aura du mal à conclure sur pareil phénomène aux mutations encore largement imprévisibles, mais il peut tout du moins formuler cette proposition à portée générale : si la mixité est l'histoire du monde, reconnaissons qu'elle est aussi un problème, c'est-à-dire une chance donnée à ce *Kulturarbeit*⁷ consistant justement à ne rien tenir pour évident, naturel, ou définitif.

⁷ Le travail de culture (Freud).

Le JDC International Center for Community Development (JDC-ICCD) est un centre consacré à la recherche, la formation et l'enseignement autour des questions liées à l'identité juive et au développement communautaire.

Le JDC-ICCD s'intéresse tout particulièrement, à travers une vision innovante et pluridisciplinaire, à la vie juive en Europe et en Amérique Latine.

Paris

+33 1 56 59 79 79
(fax) +33 1 56 59 79 89

Oxford

+44 1 86 55 77 572

Buenos Aires

+54 11 48 27 75 53

Email

contact@jdc-iccd.org

Web

www.jdc-iccd.org

